

Une maison à étage mitoyenne à la maison que je viens d'acheter.

Par Emegeai, le 18/10/2011 à 14:00

Bonjour,

Voici mon problème: en décembre dernier, je signais le compromis de ma maison. Le vendeur avait divisé le terrain pour en garder une partie, souhaitant construire sa future maison de plein pied. C'est du moins ce qu'il a affirmé à plusieurs reprises, lors de la visite devant l'agent immobilier, et lors de la signature du compromis, devant l'agent ET la notaire. Au démarrage des travaux, ce n'est pas une maison de plein pied, mais trois maisons à étage (dont une à quelques centimètres de ma maison et de mon coin jardin, plein sud, évidemment) qu'il construit. Je suis allé à la mairie consulter le permis de construire qui datait d'octobre (il savait donc parfaitement ce qu'il voulait et nous a menti en signant le compromis en décembre!). L'agent immobilier a attesté (par écrit) que le vendeur avait déclarer ne construire qu'une maison de plein pied, et j'ai rendez-vous la semaine prochaine avec le notaire pour lui demander la même attestation.

Mon problème, c'est quoi faire??? Si le notaire reconnait les faits officiellement, que pourraisje faire? Je soupçonne le vendeur d'avoir un bras tendu dans la mairie, et je crains les représailles.

Pour l'instant, je fais profil bah, le temps de rassembler mes cartes!

Le permis date d'octobre, mais a été affiché qu'après la signature du compromis, en décembre, dans l'impasse, peu visible à côté de ma rue...

J'espère avoir ici quelques conseils,

Merci d'avance...